

Bonjour à toutes et à tous,

Je renouvelle à l'occasion de la parution de ce TU les vœux aux Frontenaysiens adressés le 15 janvier lors de la traditionnelle cérémonie qui rassemblait les représentants du monde associatif, du monde économique et des institutions locales. En préparant ce premier discours public et en réfléchissant à mes premières semaines de fonction, je me suis aperçu combien il n'est pas simple d'être Maire, tant pour la gestion du quotidien et de son lot de problèmes techniques ou humains que pour conduire les projets nécessaires au bon fonctionnement de la commune aujourd'hui, demain ou dans les années à venir. Il s'agit en effet de répondre au mieux aux demandes de chacun et aux imprévus sans jamais perdre de vue les besoins d'intérêt général. L'exercice n'est pas si facile, surtout en débutant dans la fonction ! Heureusement, je suis entouré par une équipe municipale et des services sur lesquels je peux compter (merci à eux) et mes nombreuses rencontres avec les Frontenaysiens sont toujours marquées par le bon sens et la compréhension.

Dans une commune, chacun a envie que ce qui le concerne directement avance dans de bonnes conditions mais du côté de la municipalité il faut d'abord considérer ce qui profite à tous ou au plus grand nombre, ce qui correspond à un besoin de service public. J'ai à cœur de terminer la rénovation du site de l'école la Fontaine. Le centre de loisirs flamboyant neuf va ouvrir ses portes pour les vacances de Février et le restaurant scolaire va bientôt être en chantier. Jusqu'aux vacances d'été nos enfants prendront leurs repas à la salle polyvalente avec des va et vient journaliers encadrés dans les meilleures conditions possibles par nos agents. Cette période sera marquée par une utilisation réduite de notre plus grande salle communale dont la cuisine sera strictement réservée à l'usage scolaire et les habitudes des différents utilisateurs seront bousculées par nécessité.

Comme je l'ai annoncé à plusieurs reprises, j'ouvrirai le Parc du Logis et le dépôt de déchets verts de La Clielle au printemps. Dans un cas comme dans l'autre il faut investir et réaliser des travaux pour offrir des prestations de qualité dans de bonnes conditions de sécurité. Tout cela ne se fait pas sans finances. Le budget de la commune est sain mais les projets d'envergure entrepris ces dernières années (rénovation du site La Fontaine, achat du Logis...) pèsent sur notre capacité à financer toutes les nouvelles actions que je souhaiterais conduire pour la commune.

La période est difficile pour les petites collectivités locales avec un arrière-plan de réforme territoriale et de diminution de dotations. Malgré ce contexte, notre commune évolue positivement et, avec mon équipe, j'essaie de n'oublier aucun des engagements pris au moment des dernières élections. J'espère pouvoir planifier de nouvelles réalisations dans les années à venir en recherchant toutes les aides possibles et en maîtrisant au mieux les dépenses de fonctionnement. Il nous faut être patients et raisonnables dans les mois à venir tout en essayant de préparer les projets de demain !

Gouverner une commune n'est pas chose simple, mais s'appliquer à considérer les autres, à être bienveillant et solidaire est à la portée de chacun de nous. Et c'est déjà beaucoup pour bien vivre ensemble ! Je compte sur l'énergie et la bonne volonté de tous pour réussir l'année 2016.

Bernard Baraud



Le 4 décembre, Bernard Baraud a honoré Marylène Gautreau et Brigitte Charnaud, deux agents qui viennent de prendre une retraite méritée.

LA COMMUNE RECRUTE DES JEUNES

Lynda BANY est âgée de 28 ans. Elle a été recrutée le 1er septembre dernier pour une double fonction : chargée de nettoyage de l'école élémentaire et animatrice du périscolaire. Lynda



est titulaire d'un CAP «Petite Enfance», elle a travaillé d'abord comme animatrice puis en tant que directrice dans des centres de loisirs. Ses connaissances dans le périscolaire sont très appréciées.

Sportive, Lynda est ceinture noire troisième Dan de Taekwondo, elle est arbitre régional mais aussi une enseignante bénévole de cette discipline. Lynda a d'ailleurs encadré pour le plus grand bonheur de nos jeunes, un atelier d'initiation au Taekwondo au premier trimestre de cette année scolaire.

Louise Mairé MARE est âgée de 22 ans. Elle vient de signer un CAE (Contrat d'Adaptation à l'Emploi) pour palier au surplus d'activité rencontré par nos agents municipaux, suite à deux absences de longue durée. Son Bac Pro de Paysagiste en poche, Louise a d'abord travaillé au Conseil Général puis chez des particuliers avant de nous rejoindre. Elle a su trouver sa place au sein d'une équipe exclusivement masculine qui lui a réservé un bon accueil. Elle est chargée principalement des tontes qui occupent tout son temps à la belle saison. Saviez-vous qu'il faut une journée entière pour réaliser la tonte et les finitions de notre stade ? Fan de Nature, Louise est ravie de pouvoir associer travail et passion, elle est une adepte de la permaculture* notamment au jardin potager.

**(principes et techniques d'aménagement et de culture ancestraux et novateurs, visant à obtenir un écosystème harmonieux, productif, autonome et respectueux de la nature et de tous ses habitants).*

Susix ASAWINIE (il préfère que l'on dise *Susik*) est âgé de 26 ans. Il vient de signer un Contrat d'avenir le 28 décembre dernier et a intégré l'équipe de nos agents municipaux pour observer, se former et participer aux nombreuses missions de terrain réalisées par nos agents. D'origine Guyanaise, Susik est arrivé en métropole en 2009. Après s'être essayé à la coiffure, la métallurgie et la peinture, Susik a finalement opté pour la maçonnerie. Sportif, il aime particulièrement le foot qu'il pratique en club à Niort, son équipe a d'ailleurs rencontré notre Club local et Susik avoue qu'il l'a trouvé d'un bon niveau.



Souhaitons la bienvenue à ces trois jeunes sympathiques et motivés qui seront ravis que vous leur adressiez un petit signe amical ou un encouragement quand vous les croiserez.



INFORMATIONS MUNICIPALES



Déchets verts :

Bonne nouvelle ! La zone de dépôt pour déchets verts sera opérationnelle au printemps !

Un bornage a été réalisé sur un terrain communal à la Clielle afin de délimiter la zone destinée à recevoir les bennes pour déchets verts. Le terrassement est en cours et sera suivi d'un aménagement bitume, permettant la pose par la CAN, de 2 bennes et d'un bungalow destiné au personnel présent pendant les heures d'ouverture.

Une permanence serait assurée par la CAN le samedi, complétée par des créneaux horaires à définir dans la semaine (permanence à la charge de la commune). Cet espace est réservé uniquement aux déchets verts (tonte, branchages...), aucun autre type de déchets ne sera accepté.

Circulation rue du Gain Denier

Un projet d'aménagement et sécurisation de la circulation rue du Gain Denier est à l'étude. Pour ce faire, un test avec modification du sens de la circulation rue du Gain Denier aura lieu à compter de début février, et ce, pendant un mois.

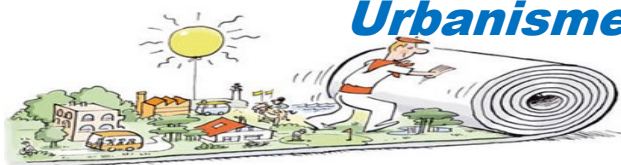


Ainsi, l'accès de la rue de la Grande Aire vers la rue du Champ de Foire se fera en sens unique avec stationnement interdit sur l'ensemble de la rue du Gain denier, une bande stop en limite de la rue du Champ de Foire sera matérialisée au sol.

A l'issue de la période de test, le projet d'aménagement de circulation (et les aménagements complémentaires tels qu'un chemin piétonnier du côté de l'école, création d'un passage piéton rue du Champ de Foire...), sera proposé et présenté en conseil municipal pour validation.



Urbanisme :



A compter du 1er mars 2016, l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, etc.) sera confiée à la Communauté d'Agglomération du Nivernais.

Les Frontenaysiens pourront toutefois continuer de déposer leurs dossiers en mairie, où ils pourront se renseigner et obtenir des conseils sur leurs projets. Les horaires d'accueil du service «Urbanisme » seront les suivants :

Mardi et Jeudi de 10h à 12H30.

Echéancier travaux école



Les travaux de notre nouvelle école se poursuivent : le CLSH se tiendra dans les nouveaux locaux pour les vacances de février. Les travaux de la deuxième tranche : cuisine-restaurant scolaire et classes situées à l'étage, débiteront quant à eux début mars. La livraison des travaux de cette tranche est prévue (sauf contretemps), en août, permettant ainsi à la rentrée scolaire 2016/2017 de se faire dans les nouveaux locaux.

Les cuisines et restaurant scolaire étant en chantier, une nouvelle organisation de restauration est mise en place. Aussi à compter du 29 février, et jusqu'aux vacances d'été, les repas seront servis dans la salle polyvalente les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le mercredi, ce sera l'école maternelle qui accueillera les enfants. Afin de répondre au mieux aux normes réglementaires pendant cette période, les repas seront livrés par un prestataire en liaison chaude.

Les enfants, accompagnés du personnel encadrant, effectueront donc quotidiennement un petit tour à pied pour aller déjeuner, gageons que cette petite promenade soit de nature à leur ouvrir l'appétit !

En conséquence, vous l'aurez compris : la salle polyvalente sera indisponible pendant cette période.

TABLEAU des ADJOINTS

Après la démission de Laurent Cochelin de ses fonctions d'adjoint pour raisons personnelles, le tableau des adjoints est le suivant :

ALAIN CHAUFFIER - PREMIER ADJOINT & DÉLÉGUÉ CAN

En charge de la vie scolaire et périscolaire, l'enfance et la jeunesse, l'information et la communication, les finances communales.

RAYMOND CAILLETON - SECOND ADJOINT

En charge de l'urbanisme, du cadre de vie, des travaux ainsi que de l'accessibilité, la voirie, l'éclairage public, de la sécurité et de la circulation.

SYLVIE BRUMELOT - TROISIÈME ADJOINTE

En charge de l'économie et du développement local, de la vie associative, de l'animation culturelle et sportive .

MARTINE PÉDROLA - QUATRIÈME ADJOINTE

En charge des affaires sociales - Vice Présidente CCAS (Commission Communale Affaires Sociales).

INFOS CAN



Devenez propriétaire grâce au prêt à 0 %

Si vous souhaitez acheter un logement pour la première fois, la CAN met en place un prêt à taux 0%.

Conditions : ne pas avoir pas été propriétaire de sa Résidence Principale durant les deux dernières années précédant l'émission de l'offre de prêt (sauf exceptions) + avoir un revenu fiscal de référence inférieur au plafond permettant l'octroi du PTZ (Prêt à Taux Zéro) + de l'Etat.

Types de logements : maisons individuelles ou appartements dans des opérations ou programmes neufs « labellisés » OU logements anciens datant d'avant 1970 dans lequel un « bouquet » de travaux d'économie d'énergie sera effectué OU logements HLM existants.

Précisions : un prêt d'un montant de 10 000 € ou 14 000 € sans intérêt et cumulable avec tous les autres prêts finançant votre projet immobilier.

Bénéficiez d'aides publiques pour les travaux d'amélioration de votre logement

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) communautaire permet d'aider financièrement les propriétaires occupants et bailleurs privés qui souhaitent réaliser des travaux dans leurs logements.

Travaux concernés : rénovation énergétique, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, réhabilitation globale.

A noter : Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier et doivent être réalisés par des professionnels.

Bénéficiaires : les propriétaires occupants, sous conditions de ressources, les propriétaires bailleurs privés de biens immobiliers occupés ou vacants avant travaux, sans conditions de ressources. Ces derniers bénéficient de subventions permettant de valoriser leur bien, ainsi que d'une déduction fiscale sur les revenus fonciers bruts. En contrepartie, ils s'engagent à louer pendant 9 ans leur logement à des ménages dont les ressources sont plafonnées.

Pour tout renseignement : ADIL des Deux-Sèvres - 28 rue du Bas Paradis - 79 000 Niort - Tél. : 05 49 28 08 08

Nouvelle entreprise

Julien GARULT et Adrien AUDEBERT sont cogérants de **PCM (Plaquiste-Carreleur-Menuisier)** et ont ouvert un nouveau bureau dans notre commune, au 32 rue du Champ de Foire (parking de Carrefour Market).



Les prestations de leur entreprise s'adressent aux particuliers comme aux professionnels pour des travaux intérieurs et extérieurs.

Monsieur GARULT peut être contacté au 06-33-55-18-86.

DANSE A FRONTENAY

Une semaine d'ateliers et de spectacles de danse a concerné toutes les classes de l'école maternelle Jean Rostand, les deux associations d'assistantes maternelles et la médiathèque du 18 au 26 janvier. Grâce au Syndicat de Pays, la commune a pu organiser ces moments forts d'expression et d'émotion avec les artistes de la compagnie Aléa Citta (de Parthenay) et leur spectacle « Morceau de lune ».

Le samedi 23 janvier une prestation « tout public » a rassemblé près de 80 personnes à la salle de la Tour du Prince pour voir évoluer la danseuse Ana Popovic accompagnée du talentueux musicien Jean Luc Algourdin. Petits et grands ont également pu fréquenter une exposition très complète lisible sur la danse contemporaine jusqu'au 29 janvier.

Cette manifestation démarrait la programmation du Syndicat de Pays qui offre au territoire une dizaine de spectacles familiaux de qualité et gratuits.

Contact : Syndicat de Pays du Marais Poitevin - Tél : 05.49.04.65.94



VIE DES ASSOCIATIONS

L'association « F2R en fête » a tenu son AG

F2R agit en lien avec la mairie afin de promouvoir le dynamisme de la commune à travers diverses manifestations. Elle est composée d'une vingtaine d'adhérents dont trois représentants de la mairie issus de la Commission Animation (Cécile DRAUNET, Katia GABILLIER et Cyril RIGAUDEAU).

Le vendredi 29 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale. L'ancien Bureau a fait place à une nouvelle équipe avec à sa tête, au poste de Prési-



dente, Stella COCHELIN, secondée par Rémy MARTIN et Hervé PILARD en tant que vice présidents, la trésorière Francette SAIVRES et Sylvie BEYER son adjointe ainsi que la secrétaire Catherine EESES et son adjointe Sonia BROSARD.

Vous pourrez rencontrer cette équipe de bénévoles autour du loto annuel (le 27 février prochain), le vide-grenier (le 05 juin), la sortie moto (le 10 juillet), la fête nationale (les 13 et 14 juillet), la fête communale le 03 septembre, le marché de Noël (le 27 novembre) et le Téléthon (les 2 et 3 décembre). Selon l'ampleur des événements, F2R n'hésite pas à coopérer avec d'autres associations comme l'APE, les Bout'chous, le Temps des Copains, avec des commerces comme le Bon Vieux temps et bien d'autres partenaires encore afin de rechercher la qualité des événements et animations proposés.

Si comme cette équipe, vous êtes désireux de rendre notre commune dynamique, si vous êtes force de propositions, n'hésitez pas à contacter Stella COCHELIN au 06 19 88 85 43 ou à l'adresse mail : f2r.en.fete@gmail.com cotisation 2016 : 7€ pour un adulte, 4€ pour un mineur âgé de 16 à 18 ans et 10€ pour une famille.



La SEP recherche des volontaires !

Dès septembre 2016, la SEP souhaite proposer une nouvelle activité à Frontenay-Rohan-Rohan : la section JEUX !

Vous aimez les grands classiques du dimanche tels que le scrabble, le rami, la belote... ? OU vous êtes passionnés de jeux de plateaux qui durent comme 7 wonder, Carcassonne ou Ticket to ride... ? OU vous êtes plutôt curieux, créatif et avide de connaissances et vous adorez Timeline, Time's up ou Cranium ? ALORS cette section est faite pour vous !

N'attendez plus et rejoignez l'équipe pour partager ensemble des moments de détente et de bonne humeur. Fous rires garantis !

Contact : Pauline au 06 72 87 21 62 ou par mail : sepfrontenay@orange.fr

LA BANQUE ALIMENTAIRE, C'EST QUOI ?

Association partenaire du Centre Communal d'Action Sociale de la commune (CCAS), la Banque Alimentaire agit sur le principe du don et du partage, pour l'accompagnement alimentaire de qualité des citoyens et familles en difficulté, sans a priori culturel ou idéologique.

Alors si vous êtes dans une situation précaire ou d'exclusion, n'hésitez plus à vous renseigner et vous inscrire auprès de la mairie, pour bénéficier de cette aide équitable et solidaire !

CONTACT : mpedrola@free.fr

<http://www.banquealimentaire.org/>

TELETHON 2015

L'AFM Téléthon est une association nationale créée en 1958 par une poignée de parents désireux de faire face aux maladies neuromusculaires. C'est en 1986 que l'association fait son apparition sur les plateaux télévisés. Cette année encore, les frontenaysiens ont manifesté leur soutien à cette cause par leur engagement dans le Téléthon qui a eu lieu du jeudi 3 décembre au dimanche 6 décembre sur plusieurs sites de la commune (écoles et collège, salles omnisports et polyvalente, Tour du Prince), mais aussi dans des lieux partenaires extérieurs (Château-Renault, Pêchereau, Parentis-en-Born et Niort).

Les défis ont été très nombreux et ont rassemblé un grand nombre de participants pour des challenges variés tels que : différentes courses (à pied ou marche sur différentes distances), tournoi de baby-foot, circuit de voitures radio commandées, bourse aux jouets, les démonstrations de motos acrobatiques, badminton, tennis de table... L'édition 2015 comptait aussi des nouveautés tels que jeux de société, course de vélo (400km), volley ou concours de belote. Pour clôturer la manifestation, le repas du Bouffe'thon était animé par des danseuses orientales, une vente aux enchères ainsi qu'un spectacle de variétés. A noter également la participation des aînés au concours de belote qui a eu lieu un peu plus tôt dans l'année.

Il est important de souligner la présence de nos bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait voir le jour. L'année 2015 aura permis de récolter environ 6400 € contre 4920€ en 2014. Nos vous informons également que la commune étudie la possibilité d'être ville ambassadrice du Téléthon en 2016.

Pour toute information, suggestion, proposition, vous pouvez contacter Alain LOIRAT à la mairie de Frontenay-Rohan-Rohan.

Tél : 05 49 04 44 38 - mail :
telethon.frontenayrr@gmail.com



AGENDA

FEVRIER

- 6 : Soirée Quizz (APE)
- 10 : Cinéma (SEP)
- 19 : Spectacle familial acrobaties et magie « Volteface » (Commune)
- 24 : Cinéma (SEP)
- 27 : Loto (F2R en fête)

MARS

- 4 : Don du Sang (EFS)
- 9 : Cinéma (SEP)
- 12 : Loto (les Mamans Bis)
- 23 : Cinéma (SEP)

AVRIL

- 6 : Cinéma (SEP)
- 22-23 : Cabaret (Le Temps des Copains)

MAI

- 4 : Cinéma (SEP)
- 18 : Cinéma (SEP)
- 22 : Vide puériculture (Les Bouts' Chou)

« Trait d'union » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan
Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Bernard Baraud, coordination de la rédaction : Alain Chauffier.

Membres du comité de rédaction : Elisabeth Degorce, Cécile Draunet, Katia Gabiller, Valérie Mesnard, Bruno Paroldo, Olivier Poiraud.